

La demande

Il existe 3 possibilités pour enregistrer une demande de logement social :

	Procédure	Délai d'obtention du numéro unique d'enregistrement
Version papier	Remplir un dossier disponible au CCAS et l'envoyer à un bailleur social (liste au verso).	De 1 à 3 mois
Par Internet	Effectuer la demande en ligne sur : www.demande-logement-social.gouv.fr	Moins de 5 jours
Dans un bureau d'enregistrement <i>*Depuis le 1^{ER} Janvier 2021, le C.C.A.S de Comines est bureau d'enregistrement.</i>	Prendre un rendez-vous et se munir de votre : <input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Numéro de sécurité sociale <input type="checkbox"/> Avis d'imposition N-1 et N-2 <input type="checkbox"/> Dernière fiche de paie <input type="checkbox"/> Dernière quittance de loyer	Immédiatement

Démarches à suivre

Le demandeur doit être acteur de sa recherche de logement.

Il est conseillé de se faire connaître dans les services « logement » des communes dans lesquelles le demandeur souhaite être positionné ainsi qu'auprès des différents bailleurs sociaux.

Le renouvellement

Pour rappel, une demande reste active 1 an. Afin de maintenir l'ancienneté de votre demande de logement, il est rappelé que le renouvellement doit être fait avant la date anniversaire.

En cas de non-renouvellement à l'issue de la période de domiciliation, celle-ci prend fin.

Action Logement

Votre demande de logement peut être priorisée si votre entreprise cotise à ACTION LOGEMENT. Il est nécessaire de vous inscrire sur le site www.al-in.fr

Coordonnées des bailleurs sociaux présents à Comines

Nom du bailleur	Adresse	Téléphone
3F NOTRE LOGIS	221 Rue de la Lys 59250 HALLUIN	03 20 03 02 01
LILLE MÉTROPOLE HABITAT	425 Boulevard Gambetta 59200 TOURCOING	09 70 249 249
HABITAT DU NORD	10 Rue du Vaisseau 59665 Villeneuve d'Ascq	03 59 75 59 59
LOGIS MÉTROPOLE	176 Rue du Général De Gaulle BP 126 59561 LA MADELEINE Cedex	03 20 14 72 88
VILOGIA	4 Place Gentil Muiron 59044 LILLE CEDEX	09 69 37 36 35
PARTENORD HABITAT	75 bis Rue Jules Lebleu, 59280 Armentières.	09 69 39 59 59
LA MAISON FLAMANDE	51 Rue du Président Poincaré BP5273 59379 DUNKERQUE Cdex 1	03 28 64 19 31

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour la validité de l'enregistrement de la demande de logement, la pièce d'identité du demandeur et du codemandeur est obligatoire, ainsi que le numéro de sécurité sociale. Après validation, votre demande se verra attribuer un «numéro unique d'enregistrement». Il permet à tous les bailleurs d'accéder à votre demande de logement.

Le bailleur est l'unique décideur dans le choix des dossiers en commission d'attribution. En effet, il lui appartient de vérifier les justificatifs des candidats en fonction des critères d'éligibilité du logement proposé.